

COMMUNIQUÉ

***À tous les professeurs, chercheurs, étudiants et personnels de recherche
utilisant des animaux en enseignement et en recherche
à la Faculté de médecine vétérinaire***

Informations relatives au mandat du Comité d'éthique, aux politiques et lignes directrices du Conseil canadien de protection des animaux

Certaines directives ou décisions du Comité d'éthique de l'utilisation des animaux (CÉUA) pouvant parfois susciter des interrogations chez les personnes utilisant des animaux en enseignement ou en recherche, les membres du CÉUA vous invitent à prendre connaissance du mandat du CÉUA de même que des politiques et lignes directrices du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA).

Vous trouverez les informations concernant le CÉUA sur le site web de l'Université de Montréal à l'adresse électronique suivante :

http://www.recherche.umontreal.ca/experimentation_animale/comite_ethique.html

Le mandat du CÉUA a été établi conformément aux politiques et lignes directrices du CCPA. Vous pouvez consulter ces documents sur le site web du CCPA : <http://www.ccac.ca> . Nous vous invitons plus particulièrement à consulter :

- la politique du CCPA portant sur le mandat des comités de protection des animaux :
http://www.ccac.ca/fr/CCAC_Programs/Guidelines_Policies/POLICIES/TERMS00E.HTM

- la politique sur les principes régissant la recherche :
http://www.ccac.ca/fr/CCAC_Programs/Guidelines_Policies/POLICIES/ETHICS.HTM

- les lignes directrices concernant la révision des protocoles d'utilisation des animaux d'expérimentation :
http://www.ccac.ca/fr/CCAC_Programs/Guidelines_Policies/GDLINES/PROTOCOL/PROTGDE.HTM

En espérant que ces informations vous seront utiles, recevez nos meilleures salutations,

La présidente du Comité d'éthique de l'utilisation des animaux



Sophie Cuvellez